



CONSEIL DES MINISTRES 5 DOSSIERS IMPORTANTS SUR LA TABLE DU PRÉSIDENT

Page 3

**FACE AUX CHOCS
GÉOPOLITIQUES**

**L'ALGÉRIE DOIT
RÉAFFIRMER SON
LEADERSHIP**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5010 | Mercredi 8 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SESSION DES ACTIFS
DE NATURGY**

**LA LIVRAISON DE
GAZ À L'ESPAGNE
MENACÉE**

Page 2

8 MAI 1945 / TEBBOUNE SUR LE DOSSIER DE LA MÉMOIRE :

« L'ALGÉRIE NE CÉDERA PAS »

Page 3



POINT DE PASSAGE DE RAFAH



■ **AADL III**

**LES PRÉPARATIFS
« VONT BON TRAIN »**

Page 5

■ **CANADAIS, DRONES ET POSTES
DE SURVEILLANCE**

**LE PLAN ANTI-INCENDIE
ENCLENCHÉ**

Page 4

■ **RÉSERVATION D'HÔTEL – HADJ 2024**

**L'ONPO PUBLIE
UN NOUVEAU
COMMUNIQUÉ**

Page 5

**L'ONU INTERDITE
D'ACCÈS**

Page 13

Phs : DR

FACE AUX CHOCS GÉOPOLITIQUES

L'Algérie doit réaffirmer son leadership

Le professeur Nazim Sini, enseignant agrégé en économie, spécialiste des questions internationales considère que l'Algérie devra réaffirmer davantage son rôle de leadership en Afrique et hisser les pays qui partagent avec elle les visions du multilatéralisme et de la prospérité économique inclusive qui implique la jeunesse.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Lors de son passage, hier mardi, à l'émission « L'Invité de la rédaction » de la radio chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Sini a estimé que « le monde assiste à la naissance de certaines puissances qui sont », juge-t-il, des « rouleaux compresseurs économiques, technologiques et démographiques, comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Il y a aussi l'Afrique du Sud. En Afrique du Nord, l'Algérie est en train de réaffirmer son ancrage régional avec les partenariats qu'elle tisse avec la Tunisie et la Libye pour recréer un bloc communautaire, ouvert à d'autres pays ».

En ce sens, il dira que « l'Algérie a un rôle de leader régional pour pacifier l'Afrique du Nord et la région subsaharienne. Elle réaffirme son rôle de leader économique, politique et diplomatique. L'Algérie a gagné des guerres diplomatiques très importantes.

C'est un fait d'arme dont on doit se réjouir. Du coup, on doit s'inscrire dans cette reconfiguration internationale. »

« L'Algérie a deux espaces de progression naturelle. D'abord le bassin méditerranéen et l'Afrique continentale. Aujourd'hui, notre pays doit avoir ce rôle de stabilité régionale. Raison pour laquelle, l'Algérie doit réaffirmer son rôle de leadership en Afrique. »

Sini plaide pour un « Gold Dinar » entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a parfaitement compris que lorsqu'on a une zone de libre échange économique, cela implique une stabilité régionale. Du coup, c'est un avis personnel, il va falloir créer d'autres espaces et des alliances stratégiques avec ces pays qui constituent des marchés importants en matière d'export et de diffuser davantage la vision politique et diplomatique de l'Algérie quand il s'agit de défendre certains dossiers comme ceux du Sahara occidental ou de la Palestine que nous défendons avec vigueur ».

Dans le même sillage, M. Sini a plaidé pour l'instauration d'un « Gold Dinar » entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, sachant que ces trois pays partagent la même appellation de leur monnaie, en l'occurrence le « Dinar ».

A ce propos, il explique que « le Gold Dinar permettrait de renforcer les échanges commerciaux, de biens et de services, d'avoir une monnaie unique pour libeller nos échanges et d'avoir une stabilité monétaire.

Par exemple, l'Algérie, grands producteurs de gaz et de pétrole, pourraient vendre leurs énergies avec cette monnaie



unique.

Les chocs géopolitiques vont provoquer une récession mondiale en 2025

Sur un autre plan, le professeur Sini a indiqué que « la démultiplication des conflits dans le monde impactera l'économie mondiale, avec comme première répercussion, une récession économique, saupoudrée d'une tendance inflationniste sévère, prévue à partir de 2025. »

En ce sens, l'invité de Radio Algérienne a affirmé que « le monde risque un cycle récessionniste et un cycle inflationniste. Nous avons des tensions majeures au Moyen-Orient, le choc entre la Chine et Taïwan, deux pays qui représentent 70 % du marché mondial des semi-conducteurs, mais aussi en mer rouge où transitent 80 % des marchandises et de biens, avec pour conséquences la prolongation des délais de livraison de 10 jours, outre des hausses des coûts du fret. » Rappelant les pays sont interdépendants, y compris

l'Algérie, il a relevé qu'« il était rare dans l'histoire de l'humanité une telle succession de chocs exogènes qui perturbent l'économie mondiale. » Pour M. Sini, « l'Europe, importatrice des matières premières, est le premier perdant de ces chocs géopolitiques, mais aussi, les Etats-Unis d'Amérique où l'indice des PME-PMI est entrain de fléchir ». Pis encore, souligne-t-il, « les pays producteurs de pétrole, importateurs d'intrants, seront également impactés par ces chocs géopolitiques. »

La guerre génocidaire à Ghaza aura un impact désastreux vers fin 2024

Quant à l'impact de la guerre génocidaire à Ghaza, l'intervenant explique que « les conséquences ne seront pas immédiates. Mais, d'ici la fin de l'année 2024, au plus au début de l'année 2025, on ressentira des impacts désastreux sur l'économie mondiale. C'est la raison pour laquelle, tous les pays appellent à stopper cette

guerre génocidaire, car d'autres pays de la région pourraient être impactés par cette poudrière. » Aux yeux du professeur Sini, « les Etats-Unis tirent les ficelles, certes, mais c'est le premier pays à être impacté par ce conflit. Car, beaucoup de pays ont revu leurs schémas de consommation et, aujourd'hui, les Etats-Unis ne peuvent pas accepter cet état de fait car c'est le premier moteur de croissance. »

Abordant la mobilisation estudiantine dans le monde en faveur de la cause palestinienne, M. Sini a indiqué que « cette dernière aura un effet de contagion à travers le monde. L'Université de Columbia a annulé la remise des diplômes, alors que Sciences PO, en France, continue de manifester. Idem en Suisse, en Belgique et au Canada. Il y a même des universités qui vont carrément annuler les examens de fin d'année ! C'est pour vous dire que cette jeunesse n'est pas seulement portée sur TikTok, mais c'est une jeunesse éveillée et qui porte des idéaux. »

K. H.

SESSION DES ACTIFS DE NATURGY

La Livraison de gaz à l'Espagne menacée

PAR KAMAL HAMED

Décidément les relations algéro-espagnoles ne sont pas prêtes de connaître un long répit dans la crise qu'elles traversent. Et alors que l'on croyait que cette crise faisait désormais partie du passé, après l'apaisement constaté ces derniers mois, voilà qu'un autre chapitre est en train de faire son apparition. Il s'agit en effet de l'affaire de l'entreprise espagnole de gaz Naturgy. Cette dernière est, à en croire des sources économiques concordantes, sur la voie d'être rachetée. Selon ce qui a déjà filtré dans la presse, les repreneurs de cette importante entreprise ne sont autres que les émiratis, via une de leurs entreprises. Une opération qui serait très mal perçue par l'Algérie qui, par voie de conséquence, n'a pas manqué de brandir la menace de couper les livraisons de gaz à l'entreprise Naturgy.

Rien n'est officiel pour le moment, mais des sources de plus en plus insistantes sont en train de plaider pour cette éventualité. Ainsi une source bien informée, et au fait de ce dossier, aurait confiée au site La patrie News qu'en cas de cession des

actions détenues par Naturgy au profit d'une autre entreprise, « l'Algérie procédera à la résiliation du contrat d'achat et de vente signé avec Naturgy et cessera de ce fait, les livraisons de gaz algérien à cette compagnie. »

Une information corroborée par l'agence de presse Reuters. L'Algérie va annuler ses livraisons de gaz à Naturgy si les actions de la société espagnole sont vendues à une autre société, a déclaré à Reuters une source proche du dossier.

La source n'a pas nommé la société qui pourrait acheter les actions Naturgy, mais TAQA d'Abu Dhabi a déclaré le mois dernier qu'il était en pourparlers avec les trois principaux actionnaires de Naturgy qui pourraient conduire à une éventuelle offre publique d'achat complète sur la plus grande entreprise de gaz naturel d'Espagne.

Selon TAQA, qui est détenu par le fonds d'investissement souverain d'Abou Dhabi ADQ, les négociations étaient engagées avec les sociétés d'investissement CVC et GIP, qui détiennent chacune 20 % du capital de Naturgy ainsi qu'avec l'actionnaire majoritaire Criteria, qui en détient 26,7 %.

Du côté espagnol c'est motus et bouche cousue puisque rien n'a filtré sur les réelles intentions de Naturgy et si effectivement des négociations sont engagées pour une éventuelle cession des actifs de l'entreprise. Cette opération intervient dans un contexte où les relations entre l'Algérie et les Emirats arabes Unis ne sont pas du tout au beau fixe.

Cette information de rachat, si elle se confirme, risque aussi de peser sur le devenir des relations algero espagnoles. Ce d'autant que l'Algérie est le premier exportateur de gaz vers l'Espagne avec laquelle elle est en renégociations des prix ayant fait l'objet de contrats signés il y a plus de 20 ans avec une validité jusqu'en 2032, mais avec des clauses prévoyant un bilan d'étape qui inclut une renégociation des prix tous les trois ans.

A préciser également que le groupe Sonatrach détient 4,1% des parts du groupe énergétique espagnol, Naturgy, et il est actionnaire majoritaire, avec 51% des parts, gazoduc Medgaz, depuis mai 2020, suite à l'acquisition des parts de l'autre compagnie espagnole, Cepsa.

K. H.

8 MAI 1945 / TEBBOUNE SUR LE DOSSIER DE LA MÉMOIRE :

« L'Algérie ne cédera pas »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à la veille de la célébration de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 79^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il y a 79 ans, les massacres du 8 mai 1945 ont été perpétrés par le colonialisme français à Sétif, Guelma et Kherrata et dans d'autres villes de l'Algérie.

La célébration de la Journée nationale de la mémoire, une occasion pour rendre fièrement hommage aux sacrifices immenses du peuple algérien, nous interpelle à faire de ces occasions et des gloires que retient l'histoire pour la Nation algérienne, à travers les étapes et les époques, un précieux legs national qui sème chez la postérité la fidélité aux valeureux Chouhada.

« Les événements du 8 mai 1945 ont constitué un virage marquant de l'histoire de lutte du peuple algérien et a conduit ont l'avènement de la lutte armée en 1954 » a écrit le Chef de l'Etat, tout en saluant le courage du peuple algérien durant ces événements. « Le peuple algérien a écrit des épopées à Sétif, Guelma, Kherrata et Aïn Témouchent et dans d'autres villes algériennes. Le colonisateur a été surpris et s'est rendu coupable de crimes contre l'humanité » a-t-il ajouté.

« Nous avons fait de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, au cours desquels le peuple a payé 45.000 martyrs avec le sang de ses enfants, une journée nationale de commémoration, en fierté des chapitres de la marche du patriotisme, plein de luttas, génération après génération. Ces événements constituent l'un des jalons sanglants enregistrés dans l'histoire moderne et ont



formé un modèle pour la résistance contre le colonialisme et l'attachement à la liberté et dignité » a encore souligné le Président Tebboune.

Evoquant le dossier de la mémoire, le président Tebboune a assuré qu'il ne sera pas oublié. « L'Algérie ne cédera pas et restera attachée à ce dossier jusqu'à la mise en place d'un traitement objectif, courageux et correcte tout en prenant en considération les événements historiques. J'exprime à cette occasion ma volonté d'aller de l'avant vers un futur dans un climat de confiance » a-t-il ajouté.

La sombre image de la politique d'extermination adoptée par la France coloniale

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale de la mémoire, marquant le 79^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 ayant consacré la sombre image de la politique d'extermination adoptée par la France coloniale et constitué un tournant décisif dans la marche du peuple algérien et ses sacrifices pour l'indépendance.

En dépit des générations successives, le peuple algérien n'oubliera pas ces crimes contre l'Humanité et cette douloureuse page de son histoire, au moment où l'ancien colonisateur s'obstine à ignorer les crimes commis à l'encontre des Algériens et à renier son passé colonial.

« Fidèle aux sacrifices incommensurables consentis par le peuple algérien, l'Etat est résolu, dans l'Algérie nouvelle, à mettre le dossier de l'histoire et de la mémoire sur une voie qui nous assurera la transparence, l'intégrité et l'objectivité totales, loin de toute concession ou marchandage », avait affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans une précédente occasion, lors de laquelle il avait exprimé « sa détermination résolue à défendre le droit du peuple algérien, en intensifiant les démarches pour traiter, avec courage et équité, la question de

l'histoire et de la mémoire, tout en veillant à conférer la transparence nécessaire à ce dossier sensible. »

Dans cette optique, il avait souligné « l'importance de la mission confiée à la commission mixte des historiens des deux pays pour traiter toutes les questions, dont celles relatives à la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants et aux essais nucléaires et aux disparus. »

L'histoire demeure témoin de l'atrocité des massacres odieux commis par les bourreaux du colonisateur, montrant à l'opinion publique mondiale, le véritable visage de la France coloniale.

Cet épisode tragique de notre histoire a balisé la voie à l'internationalisation de la cause algérienne et son inscription à l'Assemblée des Nations Unies, tout en démontrant aux Algériens l'impératif de la lutte armée contre les forces du mal qui n'ont jamais respecté leurs promesses.

Alors que les Français célébraient, en mai 1945, la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale, des dizaines de milliers d'Algériens sont descendus dans les rues de Sétif, Kherrata, Guelma et d'autres villes pour réclamer pacifiquement l'indépendance de l'Algérie promise par la France, mais le gouvernement français avait riposté avec violence et brutalité, faisant 45.000 martyrs.

L'armée française a utilisé des fours à chaux pour se débarrasser des corps sans vie des victimes, transportant des personnes dans des camions pour les jeter dans les oueds ou les exécuter en dehors des villes et les enterrer ensuite dans des fosses communes.

L'universitaire et historien français, Olivier Le Cour Grandmaison a regretté « le silence de la France » sur les massacres du 8 mai 1945, soulignant que les « descendants de ces victimes attendent toujours la reconnaissance de ces crimes » par la France.

Dans une tribune publiée, il y a

quelques années, sur « l'aventure coloniale de la France », les intellectuels François Gèze, Gilles Manceron, Fabrice Riceputi et Alain Ruscio avaient estimé qu'il restait pour les plus hautes autorités de l'Etat français « bien des choses » à dire pour « reconnaître les massacres du 8 mai 1945 en Algérie. »

L. B.

12^e SESSION DE LA COMMISSION MIXTE INTERGOUVERNEMENTALE ALGÉRO-TURQUE

Arkab attendu en Turquie

« Les travaux de la 12^e session de la commission mixte intergouvernementale algéro-turque de coopération économique, scientifique et technique, s'ouvriront aujourd'hui mercredi à Ankara en Turquie », a annoncé ce hier un communiqué du ministère de l'Energie. D'après la même source, cette réunion sera coprésidée par le ministre de l'Energie M. Mohamed Arkab et la ministre turque de la Famille Mme Mahinur Ozdemir Goktaş.

« Ce sommet intervient conformément à l'accord de coopération signé entre l'Algérie et la Turquie le 20 octobre 1983. Il permettra d'évaluer l'état de la coopération depuis la dernière session tenue à Alger au mois de novembre 2021 » lit-on dans le communiqué. Les travaux de cette Commission se déroulent dans un contexte marqué par une dynamique remarquable à tous les niveaux, favorisée par le traité d'amitié et de coopération signé entre les deux pays en mai 2006. « Suite aux visites de haut niveau mutuelles, y compris la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Turquie, et la visite du président de la République turque, M.Recep Tayyip Erdoğan, en Algérie, qui vise à renforcer les réalisations et approfondir les liens bilatéraux dans divers domaines, à travers un partenariat véritable et diversifié », selon le principe gagnant-gagnant.

R. N.

CONSEIL DES MINISTRES

5 dossiers importants sur la table du Président

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers importants.

Selon un communiqué « des services de la présidence de la République, plusieurs exposés seront présentés lors de cette réunion. » Il s'agit notamment d'une présentation concernant la revalorisation des retraites et d'un autre exposé concernant les statuts particuliers du personnel paramédical et médical. L'avancement du processus de numérisation est l'autre point inscrit dans l'ordre du jour de cette réunion. Un autre exposé concernant la production en Algérie des lubrifiants sera également présenté.

Par ailleurs, un projet de loi concernant la gestion des déchets sera présenté lors de cette réunion.

R. N.

CANADAIRS, DRONES ET POSTES DE SURVEILLANCE

Le plan anti-incendie enclenché

Le plan de lutte anti-incendie est activé depuis quelques jours. L'État compte mettre plus de moyens à travers les 14 Canadairs, les drones et les nouveaux équipements de détection des feux. C'est décidément la prévention qui va mobiliser les secteurs afin d'éviter les catastrophes précédentes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La leçon a été bien retenue. Cette fois, les pouvoirs publics se mobilisent avec plus de moyens et

PÉTROLE

Les prix en hausse

Les prix du pétrole ont augmenté hier avec l'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et la poursuite de l'agression israélienne contre la bande de Gaza. Les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 23 cents, soit 0,28 %, à 83,56 dollars le baril. Les contrats à terme sur le brut West Texas Intermediate américain ont également augmenté de 24 cents, ou 0,31 %, à 78,72 dollars le baril.

HYDROCARBURES

ALNAFT et EQUINOR signent une convention pour étudier le potentiel algérien

«L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé une convention avec la compagnie norvégienne EQUINOR pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures», a-t-elle indiqué hier dans un communiqué, repris par l'APS. Cette convention a été signée, lundi, avec EQUINOR Algeria B.V, pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, souligne la même source. D'une durée dix-huit mois prolongeable d'une année, la convention a pour objet de « définir les termes et conditions selon lesquels EQUINOR Algeria B.V réalisera l'étude en question », explique le communiqué. ALNAFT a, par ailleurs, rappelé que la société norvégienne EQUINOR Algeria B.V, est présente en Algérie depuis 2004.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE VÉTÉRINAIRE D'EL HARRACH

Badari inaugure la ferme pédagogique expérimentale

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Badari, a effectué avant-hier une visite de travail à l'école nationale supérieure vétérinaire (ENSV) d'El Harrach. Lors de sa visite à l'école, le ministre a procédé à l'inauguration de la ferme pédagogique expérimentale, dont la première pierre a été posée en avril 2023. Le Ministre a également rencontré des étudiants porteurs de projets innovants.

R. N.

d'équipements pour contrer les feux de forêts qui ravagent des milliers d'hectares. Pour ce faire, le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Brahim Merad a décliné sa feuille de route « à travers des mesures anticipatives et préventives conformes aux normes internationales, visant à améliorer l'intervention préliminaire, la connaissance des risques de feux, renforcer la sensibilisation et former tous les intervenants à une stratégie de communication appropriée. »

Cela va se traduire concrètement par la mobilisation de 14 Canadairs d'une capacité de 12.000 litres d'eau et l'acquisition de 6 autres avions avant l'été prochain et la location de 7 autres.

Dans le sillage des nouvelles mesures, cette fois c'est la commission nationale de protection des forêts dont la mission principale est de coordonner avec l'ensemble des secteurs concernés à protéger le couvert végétal, relancer le plan de reboisement, lancer les opérations de recensement des forêts qui n'ont pas été touchées par les incendies. Bref, un soutien financier de l'Etat de 8,6 milliards de DA a été accordé pour mettre ce plan opérationnel. La carte numérique sera dressée prochainement pour voir et situer les points d'eau nécessaires lors d'un déclenchement d'un feu de forêt.

Il est à noter que l'Algérie s'est dotée de 513 colonnes mobiles et 63 camions-citernes mobilisés pour approvisionner les 3261 points d'eau. Cela dit, la nouvelle carte numérisée permettra en plus de détecter les points d'eau dans certaines régions où le couvert végétal est le plus menacé. Sur le plan humain, la nouvelle



feuille de route met en place la mobilisation des agents de la Protection civile et ceux de la direction générale des forêts avec une coordination avec les services de sécurité. Récemment d'ailleurs, des simulations sur les interventions humaines lors d'un feu de forêt. Ces exercices sont importants pour faire adapter les intervenants pour manœuvrer surtout lorsque les feux s'étendent sur des kilomètres. Il

faut rappeler à cet effet que depuis l'année dernière, les agents d'intervention ont pu venir à bout de 124 incendies en un temps record et ont pu intervenir rapidement pour éteindre certains brasiers.

On se dirige ainsi vers une maîtrise des incendies contrairement aux années précédentes qui ont vu 100.000 hectares de forêts disparaître.

F. A.

À L'USTHB

Les avantages de l'auto-entrepreneuriat exposés

PAR RACIM NIDHAL

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a organisé hier à Alger, une journée de sensibilisation au profit des étudiants et jeunes diplômés sur l'importance de l'auto-entrepreneuriat et ses avantages.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités d'une journée nationale de sensibilisation sur le statut de l'auto-entrepreneur prévues au niveau des universités du pays dont le coup d'envoi a été donné depuis l'Université d'Oran par un représentant du ministre de l'Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises.

Dans son allocution par vidéoconférence, le représentant du ministre a indiqué que cette journée vise à diffuser la culture de l'auto-entrepreneuriat en milieu universitaire à travers l'explication des mécanismes et des différentes procédures à suivre par l'étudiant, lui permettant la création de sa propre startup ou micro-entreprise. A cet effet, devant un parterre d'étudiants et de jeunes diplômés au Start ups Hall de l'USTHB, le formateur au Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de cette même université, Dr Adel Tidadini, a mis en avant les avantages du statut de l'auto-entrepreneur qui attribue à son détenteur plusieurs facilitations.

Il a, dans ce sens, énuméré les activités éligibles au statut d'auto-entrepreneur, telles les domaines du conseil, de l'expertise et la formation, les services numériques et activités connexes, ainsi

que les prestations à domicile, les services à la personne, les services de loisirs et récréation, les services aux entreprises, les services culturels, de communication et d'audiovisuel.

Pour sa part, le représentant de la direction des impôts Alger-Centre, Slimane Ghani a enchaîné pour détailler les avantages offerts dans le cadre du statut de l'auto-entrepreneur, notamment un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d'impôt forfaitaire unique et une couverture sociale via la CASNOS.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du CDE-USTHB, Ahmed Maddour a souligné que cette journée de sensibilisation est la troisième qu'organise le CDE, relevant que les rendez-vous précédents avaient abordé plusieurs thèmes, comme les premières démarches à suivre pour créer un projet ou encore le bilan model de comptabilité d'une micro entreprise.

Il a ajouté que la mission du CDE est de former l'étudiant et le diplômé universitaire de manière à lui offrir des compétences pour créer son entreprise et à promouvoir l'esprit entrepreneurial en facilitant l'accès des jeunes à l'auto-emploi, ainsi que les encourager à s'intégrer dans l'économie formelle.

Il a également mis en avant le rôle de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur dans la concrétisation des projets de l'auto-entrepreneur. Des expériences d'étudiants ou nouveaux diplômés lancés dans l'auto-entrepreneuriat ont également été présentées lors de cette rencontre.

R. N.

SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS

Le ministre de l'Agriculture y prend part



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, participera, hier, en tant que représentant du président de la République, au Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, qui se tiendra dans la capitale kenyane, Nairobi, du 7 au 9 mai 2024.

Un communiqué du ministère indique que «ce sommet est organisé par le Comité de l'Union africaine et la République du Kenya, en application de la décision du 37^e Symposium des chefs de gouvernement de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba les 17 et 18 février 2024.»

Ce Sommet vise également à rassembler toutes les parties et acteurs concernés pour mettre en évidence le rôle des engrais et de la santé des sols dans la simulation d'une croissance durable et favorable à l'agriculture en Afrique.

R. N.

CONSEIL DE LA NATION

Examen de l'avant-projet d'amendement du Règlement intérieur

«La Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation a procédé, avant-hier à l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil», a indiqué hier un communiqué de cette institution.

PAR CHAHINE ASTOUATI

La Commission a tenu une réunion de ses membres au siège du Conseil sous la présidence de Mohamed Laid Ballaa, président de la Commission, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et de la relation avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, Ahmed Fouad Kherchi, pour procéder à «l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil de la nation», précise le communiqué. Le projet a été soumis à la Commission par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil «pour examen et élaboration du rapport préliminaire, conformément aux dispositions de l'article 139 du règlement intérieur en vigueur.»



Le Conseil de la nation avait élaboré son règlement intérieur au lendemain de son installation le 4 janvier 1998 et qui a été adopté le même mois à la même année. Le Conseil constitutionnel a émis un avis à son sujet confirmant sa conformité avec la Constitution, alors que certains articles en ont été exclus. Ce règlement a fait l'objet de trois révisions, la première en 1999 en vertu de laquelle il a été mis en conformité avec les dispositions de la loi organique 99-02 du 8 mars 1999, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement. La deuxième révision est intervenue en 2000 par l'ajout de deux articles complétant le règlement intérieur savoir: l'article

96 bis selon lequel il est procédé au tirage au sort entre les membres élus au niveau des circonscriptions électorales en vue de leur remplacement par moitié, et au tirage au sort entre les membres désignés, séparément, en vue de leur remplacement par moitié, au titre du renouvellement de la moitié de la composition du Conseil de la nation. Et l'article 96 ter relatif aux modalités d'organisation, de déroulement ainsi que la date de l'opération de tirage au sort. La troisième révision, ajoute le communiqué, était intervenue après «la promulgation de la Constitution de 2016, portant des amendements constitutionnels majeurs au profit du Conseil de la nation, lui accordant la priorité et le pouvoir d'examiner, de débattre et de modifier tous les projets de loi relatifs à l'organisation

locale, l'aménagement du territoire et le découpage territorial, et de les voter, ainsi que de proposer des lois relatives à ces trois domaines.

S'agissant de la révision actuelle, elle a été «imposée par la dernière révision constitutionnelle initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», et intervient suite aux instructions du président du Conseil de la nation données lors de la réunion élargie du Bureau du Conseil, aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire le 5 avril 2023», selon la même source. Ce projet «revêt une grande importance, d'autant qu'il diffère de son prédécesseur par les circonstances historiques et politiques dans lesquelles il a été fait réviser, d'une part, et de la pratique parlementaire et de l'expérience académique dont disposent les membres de la Commission et du Conseil, qui permettront d'apporter un ajout de qualité à ce projet dans le cadre de la Constitution de 2020», selon le communiqué.

Le projet de révision du règlement intérieur du Conseil de la nation «ne peut être dissocié du processus de réformes en cours dans notre pays sous la conduite du président de la République», a estimé la Commission.

C. A.

EXAMENS DE L'ATTESTATION DE NIVEAU

Début des épreuves pour les apprenants à distance

PAR RACIM NIDHAL

L'examen d'attestation de niveau des candidats apprenants de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) pour la session 2024 a débuté hier avec la participation de 520.000 candidats au niveau national, répartis sur 1.842 centres d'examen. Après avoir donné le coup d'envoi de cet examen au CEM Abdelhamid Bouhadji à Alger, le ministre de l'Éducation nationale, M. Abdelhakim Belaabed a affirmé que cet examen qui concerne les apprenants dans les deux cycles d'enseignement moyen et secondaire durant une seule journée, se déroule dans de «bonnes conditions», avec la mobilisation

de tous les moyens en vue d'assurer sa réussite. Dans ce cadre, M. Belaabed a indiqué que 520.000 candidats à travers le pays se sont présentés à cet examen, encadrés par 100.630 encadrants, tandis que le nombre des centres de correction s'élève à 17, outre 96 centres de regroupement. Selon le ministre, il s'agit de 201.796 candidats à cet examen dont 60.230 candidates pour le cycle de l'enseignement moyen, contre 318.204 candidats, dont 120.110 candidates pour le cycle de l'enseignement secondaire.

À cette occasion, le ministre a salué l'ONEFD, étant un établissement «stratégique» sur lequel mise le ministère dans la dispense de cours à distance et œuvre à le développer et à le doter des

outils de travail «efficaces», soulignant que cet établissement «s'acquittera de nouvelles missions stratégiques nationales au début de la prochaine année scolaire.» M. Belaabed a, par ailleurs, affirmé que ces examens sont «une deuxième chance pour nos enfants qui ont quitté les bancs de l'école» et pour les citoyens désirant améliorer leur niveau scolaire, en vue d'obtenir le Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat, se félicitant des bons résultats réalisés durant les dernières années, ce qui dénote, a-t-il dit, «la qualité de cet établissement et son efficacité dans la société», d'autant plus que le monde s'oriente de plus en plus vers la formation et l'enseignement à distance. R. N.

AADL III

Les préparatifs «vont bon train»

PAR RAYAN NASSIM

Quelques jours seulement après l'annonce du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi qui a affirmé que les préparatifs du lancement des souscriptions au programme de logements selon la formule Location-vente «AADL-3» avaient atteint un stade très avancé, c'est au tour du directeur général de la construction et des moyens de réalisation au même département ministériel de s'y prononcer. «Les préparatifs se poursuivent pour que cette opération se déroule dans les meilleures conditions

possibles. Les responsables du secteur étudient toutes les options pour qu'elle soit une totale réussite», a en effet affirmé lundi, Réda Bouarioua, lors de son intervention sur le plateau d'Echourouk TV. «C'est un programme très attendu par les citoyens sur tout le territoire national, je profite de cette occasion pour les rassurer en affirmant que tout est prêt pour que ce projet soit réussi», a soutenu le même responsable. Dans le même contexte, le même responsable a assuré que des efforts sont en train de se faire pour que ce programme AADL 3 se déroule comme souhaité par le premier responsable du

secteur relevant qu'un système de travail 3 fois 8 a été instauré. Il a fait savoir également que lors de «la réalisation des contrats avec les entreprises chargées des projets, à chaque fois il est exigé que les équipes de travail optent pour cette méthode-là afin d'avancer rapidement dans les travaux et que le délai de livraison soit respecté.» Réda Bouarioua, a par ailleurs rappelé que la formule location-vente AADL «est destinée aux citoyens dont les revenus mensuels sont compris entre 24.000 DA et six fois le salaire national minimum garanti (SNMG) soit 120.000 DA.» R. N.

RÉSERVATION D'HÔTEL

— HADJ 2024

L'ONPO publie

un nouveau communiqué

Le 20 mai prochain, le premier groupe de pèlerins algériens quittera l'aéroport international de Houari Boumediène d'Alger à destination de l'Arabie saoudite, pour permettre d'effectuer le rituel du grand pèlerinage, cinquième pilier de l'islam.

Dans ce sillage, l'Office national du hadj et de la Omra revient dans un nouveau communiqué pour faire une nouvelle annonce à l'adresse des futurs pèlerins algériens.

Dans son communiqué mis en ligne hier, l'office national du Hadj et de la Omra annonce la date du lancement de l'opération des réservations d'hôtel, en Arabie saoudite, pour les citoyens souhaitant accomplir le rituel du hadj, cette année.

En effet, à partir de ce mercredi 8 mai 2024, à 20 h, les pèlerins algériens, dont le départ est prévu entre le 20 et le 25 mai, pourront réserver leurs chambres d'hôtels via le portail électronique : www.bawabetelhadj.dz. Au sujet des autres départs, les réservations d'hôtel seront programmées ultérieurement.

Par ailleurs, l'office national du Hadj et de la Omra rappelle, aux citoyens algériens concernés par le grand pèlerinage, que le retrait des visas électroniques est désormais disponible à partir de son portail électronique Bawabet El Hadj.

D'ailleurs, les autorités saoudiennes invitent les pèlerins algériens n'ayant pas encore retiré leurs visas à achever la totalité de la procédure, au plus vite, et de retirer leur visa. Les autorités saoudiennes ont aussi mis en garde les hadjis algériens contre les pièges des fausses campagnes de pèlerinage annonçant leurs services via des comptes inconnus et suspects.

R. N.

ENERGIE ET MINES

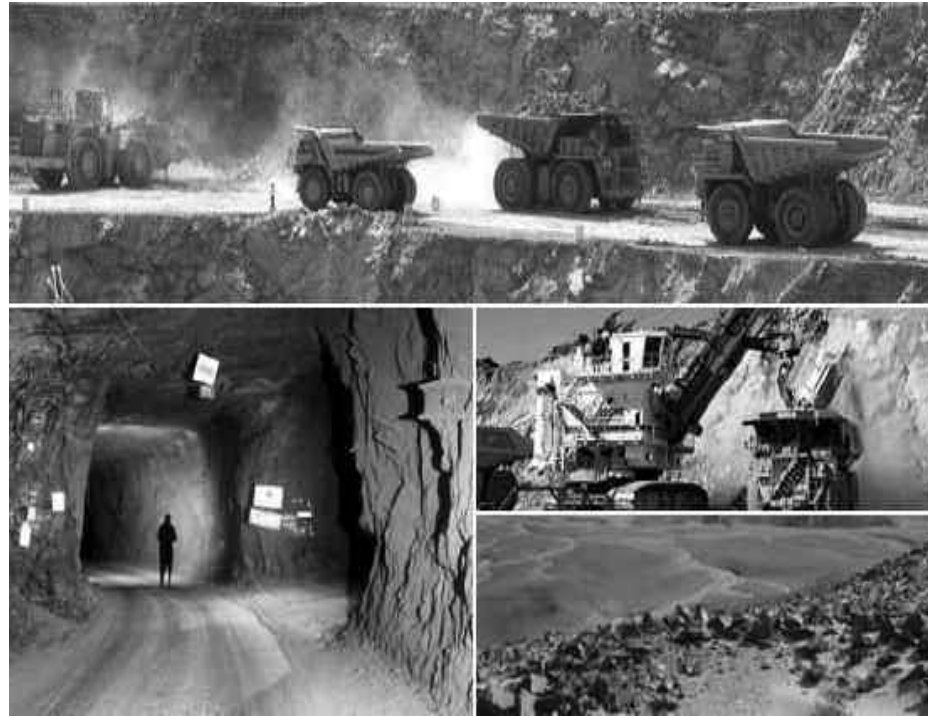
Cérémonie demain à l'occasion de l'anniversaire de la nationalisation des mines et de la création de la Sonarem

Le ministère de l'Energie et des Mines organise, demain, une cérémonie spéciale à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la nationalisation des mines et du 57e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem), a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Organisé sous le patronage du Premier ministre, Nadir Larbaoui, l'évènement se déroulera en présence de plusieurs personnalités nationales et de cadres du secteur des mines, ajoute la même source.

Il est prévu également la signature de contrats et d'accords sur plusieurs projets miniers, ajoute la même source, précisant qu'un hommage sera rendu aux anciens travailleurs de la Sonarem "pour les efforts consentis durant leur carrière professionnelle et leur contribution de manière honorable à la construction et au développement du secteur des mines".

Le programme de la manifestation sera ponctué par plusieurs activités,



dont l'émission des premiers timbres-poste commémorant l'évènement, l'organisation d'une exposition des différents produits miniers en Algérie, la projection d'un film documentaire, l'organisation d'une exposition de photos consacrée aux anniversaires de nationalisation des mines (6 mai 1966) et de création de la Sonarem (11 mai 1967), outre une exposition de livres sur les minéraux et les ressources minières en Algérie.

A cet effet, le ministère a mis en exergue l'importance du secteur des mines, "considéré comme étant l'un des piliers de l'économie nationale, de nature à ouvrir de grandes perspectives pour l'industrie nationale, à travers la garantie et la transformation des matières premières, comme le phosphate, le fer, le zinc, le plomb, le cuivre, l'or, les métaux rares et autres".

ABDELLATIF DILMI, SG DE L'UNPA :
« Le RGA est nécessaire pour la constitution d'une base de données fiable sur le secteur agricole »

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a insisté, lundi à Batna, sur l'importance du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2024 pour la constitution d'une base de données précise sur le secteur de l'agriculture à l'échelle nationale. Présidant à l'auditorium de l'Université Batna-1 une journée régionale de sensibilisation des wilayas de l'est et du sud-est du pays sur le RGA prévu du 19 mai courant au 17 juillet prochain, M. Dilmi a insisté « sur la nécessité de faciliter l'accès à l'information exacte aux agents chargés de cette opération ». Ce recensement, a-t-il dit, est « un des modes de rationalisation de la production nationale et de définition des besoins exacts pour l'importation de produits de large consommation, l'amélioration de l'activité agricole et la consolidation de l'économie par la mobilisation des moyens nécessaires ».

Le responsable de l'UNPA a invité agriculteurs, producteurs, éleveurs et maquignons à contribuer au succès de ce Recensement, relevant que cette rencontre régionale est la troisième du genre après celles tenues à Boumerdès pour les wilayas du Centre et à Sidi Bel Abbès pour celles de l'ouest et du sud-ouest du pays.

La directrice centrale au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, chargée du développement et la valorisation des productions agricoles, Hanane Labiod, a porté l'accent sur l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics pour cette opération périodique qui constitue un outil fondamental pour la définition de programmes efficaces de développement agricoles adaptés aux besoins et aspirations des citoyens et à leur satisfaction.

En prévision du lancement du RGA à Batna, le coordonnateur national Ahmed Ouham a indiqué que la formation liée à cette grande opération nationale a concerné jusqu'à présent 56 contrôleurs qui ont assuré la formation de 392 agents de recensement répartis sur 13 centres spécialisés dans la wilaya. Ouverte par le secrétaire général de la wilaya de Batna, Rachid Zouad, la rencontre a donné lieu à de riches débats entre les participants venus de 15 wilayas de l'est et du sud-est du pays, des agriculteurs, des éleveurs, des présidents de chambres de l'agriculture et des directeurs des services agricoles.

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Un cadenas garantissant l'exclusivité et l'innovation

La protection de la propriété intellectuelle est garante de la croissance et la prospérité de l'innovation, a indiqué lundi à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, soulignant que son département ministériel œuvre à vulgariser et promouvoir la culture de la propriété intellectuelle et l'innovation parmi ses professionnels.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur de la promotion de la production pharmaceutique au ministère, Dr Rédha Belkacemi, lors d'une conférence sur la propriété intellectuelle, organisée par la Chambre américaine de commerce en Algérie (AmCham), sous l'égide du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Aoun a précisé que son département ministériel "accorde une importance particulière à la question fondamentale liée aux droits de la propriété intellectuelle qui constitue le garant de la croissance et la propriété des activités de recherche et d'innovation". Il a dans ce sens relevé que "le contexte international impose aux pays d'asseoir de véritables politiques d'exploitation et de valorisation

des potentiels innovants nationaux", rappelant l'ouverture du premier bureau extérieur en Afrique de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, en 2019. Cette action, ajouta-t-il, a permis "d'améliorer le niveau de la prise en charge des questions liées à la propriété intellectuelle et de renforcer les capacités des offices nationaux, l'Inapi et l'Onda, acteurs incontournables de l'écosystème national de l'innovation". Pour sa part, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a indiqué que "son pays est témoin et valorise les démarches entreprises par l'Algérie dans le domaine de la protection intellectuelle", assurant de la disponibilité de son pays à coopérer avec l'Algérie dans ce domaine. Le directeur de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), Abdelhafid Belmehdi, a, de son côté, mis en avant les efforts déployés dans la protection de la propriété industrielle en tant que branche de la propriété intellectuelle. Il a dans ce chapitre assuré que l'institution qu'il représente n'a cessé d'évoluer, de s'adapter

et d'adhérer aux conventions internationales pour mener à bien sa mission principale de service public, celle liée à la protection de la propriété industrielle et l'accompagnement et la mise à la disposition de l'information et la formation pour mieux protéger la propriété industrielle. Le même responsable a également mis en avant le rôle des Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati) au nombre de 128 à l'échelle nationale à travers lesquels l'Inapi œuvre à accompagner les universités et à protéger leurs projets du plagiat ou du vol scientifique. Il a également rappelé le lancement récent du projet des Catis thématiques, avec le premier réseau spécialisé dans le Cati Eco, en coordination avec l'Université Constantine 3 et prochainement le Cati Pharma regroupant le secteur de la pharmacologie. Cette rencontre, qui a vu la participation des professionnels de la santé et plusieurs autres responsables d'institutions publiques concernées par la protection de la propriété intellectuelle, a été marquée par un riche débat sur ce thème.

R. E.

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

L'autisme : qu'est-ce que c'est ?

L'autisme fait partie du groupe des troubles envahissants du développement (TED) qui apparaissent dans la jeune enfance, habituellement avant l'âge de 3 ans. Bien que les symptômes et la sévérité soient variables, tous ces troubles affectent l'habileté de l'enfant ou de l'adulte à communiquer et à interagir avec les autres.

Les TED les plus courants sont :

- l'autisme ;
- le syndrome d'Asperger ;
- le syndrome de Rett ;
- les TED non spécifiés (TED-NS) ;
- les troubles désintégratifs de l'enfance.

Une nouvelle classification pour les TED

Dans la prochaine édition du manuel de référence de diagnostic des maladies mentales (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders – DSM-V), l'American Psychiatric Association (APA) propose de regrouper toutes les formes d'autisme dans une seule catégorie appelée « troubles du spectre autistique ».

Les autres pathologies diagnostiquées jusqu'à présent séparément, comme le syndrome d'Asperger, le trouble envahissant du développement non spécifié et le trouble désintégratif de l'enfance, ne seront plus considérés comme des pathologies spécifiques, mais des variantes de l'autisme.

Selon l'APA, les nouveaux critères proposés conduiront à des diagnostics plus exacts et aideront les médecins à prodiguer de meilleurs traitements. D'autres médecins affirment que cette nouvelle classification pourrait exclure les personnes atteintes de troubles moins sévères tels que le syndrome d'Asperger¹³ et par le fait même les priver de l'accès aux services d'aide sociale, médicale et scolaire qui leur sont bénéfiques.

Les assurances maladies et les programmes publics se basent en grande partie sur la définition des maladies établies par l'APA (American Psychiatric Association).

En France, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande l'utilisation de la Classification Internationale des Maladies–10ième édition (CIM-10) comme classification de référence.

Troubles associés à l'autisme

Plusieurs enfants atteints d'autisme souffrent aussi d'autres désordres neurologiques⁶, tels que :

- l'épilepsie (touchant de 20 à 25%



d'enfants atteints d'autisme¹⁸) ;

- des retards mentaux (toucheraient jusqu'à 30% des enfants atteints d'un TED¹⁹) ;
- la sclérose tubéreuse de Bourneville (jusqu'à 3,8 % des enfants atteints d'autisme²⁰) ;
- le syndrome du X fragile (jusqu'à 8,1% des enfants atteints d'autisme²⁰).

Les personnes atteintes d'autisme ont parfois :

- Des crises convulsives qui débutent dès l'enfance ou à l'adolescence
- Ces crises peuvent mener à des pertes de consciences, des convulsions, c'est-à-dire un tremblement incontrôlable de tout le corps ou des mouvements inhabituels.

Des troubles psychiatriques

Tels que l'anxiété (très présente et reliée à la difficulté à s'adapter aux changements, qu'ils soient positifs ou négatifs), des phobies et de la dépression.

Des troubles cognitifs (troubles de l'attention, troubles des fonctions exécutives, troubles de la mémoire, etc.).

Vivre avec un enfant souffrant d'autisme amène beaucoup de changements dans l'organisation de la vie familiale. Les parents et la fratrie doivent faire face à ce diagnostic et à une nouvelle organisa-

tion de la vie quotidienne, ce qui n'est pas toujours très simple.

Autres :

- des problèmes de sommeil (à s'endormir ou à rester endormi) ;
 - des problèmes gastro-intestinaux ou des allergies.
- Tout ceci peut engendrer beaucoup de stress pour l'ensemble du foyer.

Autisme : les causes

L'autisme serait un trouble du développement dont les causes exactes demeurent encore inconnues. Les chercheurs s'entendent pour affirmer que de nombreux facteurs seraient à l'origine des TED notamment les facteurs génétiques et environnementaux, influençant le développement du cerveau avant et après la naissance.

Plusieurs gènes seraient impliqués dans l'apparition de l'autisme chez un enfant. Ceux-ci joueraient un rôle dans le développement fœtal du cerveau. Certains facteurs de prédisposition génétique pourraient accroître le risque d'un enfant d'être atteint d'autisme ou d'un TED.

Des facteurs environnementaux, tels que l'exposition à des substances toxiques avant ou après la naissance, des complications au cours de l'accouche-

ment ou des infections avant la naissance, pourraient également être en cause.

En aucun cas, l'éducation ou le comportement des parents face à l'enfant n'est responsable de l'autisme.

En 1998, une étude britannique¹ a attribué un lien entre l'autisme et l'exposition à certains vaccins, en particulier le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (ROR en France, RRO au Québec).

Cependant, plusieurs études ont par la suite démontré qu'il n'existait aucune association entre la vaccination et l'autisme².

Le principal auteur de l'étude est aujourd'hui accusé de fraude. (Voir le document sur le site de Passeport Santé : Autisme et vaccination : histoire d'une controverse).

Autisme : qui est touché ?

Environ 6 à 7 personnes sur 1000 seraient atteintes d'un TED chez les moins de 20 ans, soit un enfant sur 150. L'autisme affecterait 2 enfants de moins de 20 ans sur 1000. Un tiers des enfants avec TED présenterait un retard mental associé. (Données de la Haute Autorité de Santé - HAS, France).

Au Québec, les TED affecteraient envi-



ron 56 enfants d'âge scolaire sur 10 000, soit 1 enfant sur 178. (Données de la Fédération québécoise de l'autisme). Aux États-Unis un enfant sur 110 serait atteint d'un trouble du spectre autistique.

Depuis les 20 dernières années, le nombre de cas d'autisme a augmenté de façon spectaculaire et figure maintenant parmi les handicaps les plus recensés en milieu scolaire.

De meilleurs critères diagnostiques, l'identification de plus en plus précoce des enfants avec un TED, ainsi que la sensibilisation des professionnels et de la population ont sans doute contribué à l'augmentation de la prévalence des TED et ce, partout dans le monde.

Autisme : comment le diagnostiquer ?

Bien que les signes de l'autisme apparaissent souvent vers l'âge de 18 mois, un diagnostic clair n'est parfois possible qu'à l'âge de 3 ans, lorsque les retards de langage, de développement et les interactions sociales sont plus évidents. Plus l'enfant est diagnostiqué tôt, plus on peut intervenir tôt.

Pour établir un diagnostic de TED, divers facteurs doivent être observés dans le comportement de l'enfant, son habileté du langage et ses interactions sociales. Le diagnostic de TED est posé après une investigation pluridisciplinaire. De nombreux examens et tests

sont nécessaires.

En Amérique du Nord, l'outil de dépistage habituel est le Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-IV) que publie l'Association américaine de psychiatrie. En Europe et ailleurs dans le monde, les professionnels de la santé utilisent généralement la Classification internationale des maladies (CIM-10).

En France, il existe des Centres de Ressources Autismes (CRA) qui bénéficient d'équipes pluridisciplinaires spécialisées dans la pose du diagnostic de l'autisme et des TED.

L'autisme se manifeste par de nombreux symptômes.

L'autisme (ou le trouble autistique) est le plus connu des troubles envahissants du développement.

Les enfants atteints d'autisme ont généralement des problèmes dans trois secteurs cruciaux du développement : les interactions sociales, le langage et la communication et le comportement.

La sévérité des symptômes varie grandement entre les enfants. Un enfant atteint d'autisme sévère démontre une inhabileté totale à communiquer ou à interagir avec les autres.

Certains enfants montrent des signes d'autisme dès le plus jeune âge. D'autres se développent normalement les premiers mois ou les premières années, puis, soudainement se replient

sur eux-mêmes, deviennent agressifs ou perdent le langage qu'ils ont acquis. Bien que chaque enfant ait un comportement unique, les symptômes les plus courants chez l'enfant sont :

Au niveau des habiletés sociales

- une difficulté à faire des contacts visuels ou à comprendre les expressions faciales ;
- une difficulté à décoder les expressions émotionnelles (savoir si quelqu'un est triste) et une difficulté à interpréter les intentions des autres ;
- une difficulté à exprimer ses émotions, son ressenti (il est parfois difficile pour l'entourage de savoir si l'enfant a mal par exemple) ;
- une absence de réponse lorsqu'on l'appelle par son nom ;
- une préférence à jouer seul, à se retirer dans son monde, une incapacité à se faire des amis de son âge ;
- une incapacité à jouer à des jeux symboliques (imaginatifs, à faire semblant) ;
- une résistance aux câlins ou à se faire prendre.

Au niveau du langage et de la communication

- l'enfant commence à parler plus tard que 2 ans ;
- l'apparition d'autres retards de développement vers 30 mois ;
- la perte des mots ou des phrases déjà

acquis ;

- l'enfant ne regarde pas son interlocuteur lorsqu'il s'adresse à quelqu'un ;
- une incapacité à amorcer ou à soutenir une conversation ;
- l'enfant parle avec un rythme ou une tonalité anormale (une voix chantante ou « mécanique ») ;
- l'enfant peut répéter des mots, mais n'en comprend pas le sens.

Au niveau du comportement

Une tendance à effectuer des mouvements répétitifs (appelés stéréotypies) comme se bercer, taper des mains ou tourner sur lui-même.

Une dépendance excessive par rapport à des routines ou à des rituels particuliers.

Une hypersensibilité ou une hyposensibilité à la lumière, aux sons, au toucher, à certaines textures ou une insensibilité à la douleur. Cette particularité pourrait être expliquée par un trouble du traitement de l'information sensorielle.

Une fascination pour certaines parties d'un objet, par exemple une roue qui tourne sur un jouet.

L'enfant bouge continuellement.

L'enfant ne cherche pas à partager ses intérêts avec les autres.

Des crises de colère, des gestes agressifs dirigés contre soi (auto-agressivité) et/ou dirigés vers autrui (hétéro-agressivité).



Il est préférable de consulter un spécialiste le plus tôt possible si votre enfant :

- ne babille ou ne gazouille pas à l'âge de 12 mois ;
 - ne fait pas de gestes pour communiquer, par exemple, pointer un objet ou une image ;
 - ne dit aucun mot à l'âge de 16 mois ;
 - ne dit pas de phrase de deux mots à l'âge de 24 mois ;
 - semble perdre son langage ou des habiletés sociales déjà acquises.
- Certaines mesures préventives peuvent être mises en place pour prévenir l'apparition de l'autisme chez les enfants.

Autisme : les personnes à risque

- le sexe : l'autisme semble affecter plus fréquemment les garçons que les filles (4 garçons pour 1 fille) ;
- les personnes ayant des parents ou des frères et sœurs déjà atteints ;
- les personnes atteintes d'autres désordres du développement, comme le syndrome du X fragile ou le syndrome de Down⁴.

Autisme : les facteurs de risque

À ce jour, aucun facteur de risque lié à l'autisme n'a pu être établi de manière scientifique.

Autisme : les mesures de prévention

Il n'y a pas de moyen de prévenir l'apparition de l'autisme ou d'un TED. Mesures pour prévenir les conséquences de l'autisme
Les traitements, lorsque débutés en bas âge peuvent améliorer le langage et les habiletés sociales des enfants. Cependant, différents traitements sont parfois nécessaires avant de déterminer quelles combinaisons de thérapies sont les plus adéquates pour chaque enfant.

Autisme : les traitements

Bien qu'il n'y ait à l'heure actuelle aucune guérison possible de l'autisme, ni un seul traitement efficace pour les TED, une variété de thérapies et d'interventions permettent d'atténuer les symptômes et d'améliorer les apprentissages.

Les recherches⁷ démontrent qu'un diagnostic et des interventions avant l'âge scolaire donnent de meilleurs résultats. Comme le cerveau des jeunes enfants est encore en formation, une intervention précoce donne de meilleures chances aux enfants de développer tout leur potentiel et peut faire une grande différence dans la vie de plusieurs enfants atteints.

Cependant, il n'est jamais trop tard pour intervenir et les traitements seront bénéfiques peu importe l'âge des personnes diagnostiquées.

En raison du continuum de l'autisme, une vaste gamme de mesures de soutien peut s'avérer nécessaire. Par exemple, certaines personnes ont besoin d'une aide intensive et d'une supervision constante simplement pour passer la journée sans danger.

D'autres requièrent seulement une aide particulière pour communiquer ou pour faciliter leur intégration sociale. Le plan de traitement idéal est une combinaison de thérapies et d'interventions adaptées à chaque enfant.

Ces programmes et traitements sont très nombreux et leur mise en place est très variable selon les pays.

Les variables culturelles (moyens éducatifs, place du handicap, valeurs éthiques), les impératifs économiques et l'avancée des connaissances sur l'autisme sont des facteurs qui expliquent en partie ces variations de prise en charge et l'absence d'un consensus international.

Note : Divers types d'interventions peuvent être efficaces pour accompagner les personnes atteintes d'autisme. Les principales approches sont expliquées dans cette fiche, mais il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

Psychothérapie d'inspiration analytique

La psychothérapie psychanalytique fait souvent partie du dispositif de soin en France. Elle consiste à mettre en évidence la signification inconsciente des paroles, des actions, des productions imaginaires d'une personne.

Cette méthode est spécifiée par l'interprétation contrôlée des mécanismes de défense (transfert, résistance, etc) et par une dynamique des processus identificatoires. Ces thérapies peuvent être individuelles ou groupales.

Avec les enfants autistes, le jeu d'orientation psychanalytique non-directif est souvent utilisé.

Prise en charge des enfants autistes

Les enfants atteints d'autisme et de TED nécessitent une prise en charge médicale, paramédicale et éducative en plus de l'accompagnement pédagogique. Un accompagnement pluridisciplinaire (orthophonie, psychomotricité, accompagnement éducatif, psychothérapie, ergothérapie) est souvent proposé.

En France, l'enfant et ses parents peuvent bénéficier de certaines prestations au sein d'établissements ou de structures médico-sociales (CAMSP, SESSAD, IME) et sanitaires (CMP, CMPP, Hôpital de jour).

Au Québec, il existe des subventions pour enfants handicapés, régies par les gouvernements provincial et fédéral. Des crédits d'impôt sont également disponibles. Les CLSC offrent aussi un programme de soutien à la famille qui offre du répit et des prestations aux familles ayant un enfant handicapé.

Intégration en milieu scolaire

Une équipe de parents, enseignants, psychologues et autres spécialistes qui accompagnent l'enfant, mettent au point un projet personnalisé scolaire (PPS) en France ou un plan d'éducation individuel (PÉI) au Canada. Ce projet est utile pour guider l'enfant

autiste à travers son apprentissage scolaire. Les parents de l'enfant y jouent un rôle primordial.

À long terme, le but (idéal) pour chacun des élèves atteints d'un TED est de réussir à bénéficier d'une scolarisation ordinaire. Grâce à un diagnostic précoce et une prise en charge adaptée à l'enfant, beaucoup de ces élèves deviennent plus autonomes.

En France, il est recommandé de les scolariser les enfants en crèche et en maternelle afin de développer leurs capacités langagière et sociale. Éventuellement, enfant peut être accompagné par une auxiliaire de vie scolaire (AVS). Avec le temps, l'élève devient plus autonome et se sent plus à l'aise dans une classe intégrée. Pour certaines personnes, ce processus peut prendre des années. En fait, le rythme des progrès varie selon l'individu.

Durant l'adolescence, certains enfants autistes peuvent souffrir de dépression ou de problèmes de comportement. Leur traitement doit parfois être modifié dans leur transition vers l'âge adulte. Les adultes atteints d'autisme nécessitent des services et des supports, mais ils sont nombreux à pouvoir travailler et vivre de façon autonome dans un environnement adéquat.

Mieux vivre avec un enfant autiste

Recevoir un diagnostic d'autisme pour son enfant est loin d'être facile. D'une part, les professionnels confirment enfin les soupçons et les inquiétudes des parents envers les comportements différents de leur enfant. D'autre part, les parents traversent habituellement toute une gamme d'émotions passant de la crainte pour le bien-être de leur enfant au sentiment d'incertitude quant au devenir de leur enfant.

Cependant, un diagnostic clair et précoce permet aux parents de chercher des services appropriés pour leur enfant.

Source : L'équipe PasseportSanté

KHENCHELA

Les projets du programme complémentaire de développement contribueront au décollage économique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, lundi à Khenchela, que les projets du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette wilaya "contribueront à en assurer le décollage économique".

Dans une déclaration à la presse au siège de cette wilaya, le ministre a affirmé que la plupart des projets inscrits au titre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela ont été achevés et mis en service et ceux qui restent touchent à leur fin de sorte à contribuer, a-t-il considéré, à opérer le décollage économique de cette wilaya.

Le ministre a indiqué que les travaux du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beïda (wilaya d'Oum El-Bouaghi) dont la réalisation mobilise une enveloppe financière de 51 milliards DA sont terminés et sa mise en service sera effectuée "prochainement".

M. Merad a souligné, en outre, que sa visite à Khenchela, qui est la seconde en une année, lui a permis de faire le point sur la mise en œuvre des instructions qu'il avait données l'été passé et de constater un rattrapage du retard mis dans la réalisation de certains projets et l'accélération de la réalisation de certains autres permettant leur mise en service.



Le ministre a ajouté avoir donné des directives pour hâter les travaux des projets de doublement de route inscrits au titre du même programme et les mettre en service avec la modernisation des différents chemins de wilaya et chemins communaux pour contribuer au désenclavement et permettre aux citoyens de se déplacer avec aisance de et vers Khenchela et d'attirer les investisseurs vers cette wilaya qui souffrait par le passé d'un déficit de développement.

Le ministre a salué les réalisations faites par l'entreprise Cosider Agrico dans le Sahara du Nememcha à l'extrême-sud de la wilaya permettant l'engagement d'un véritable développement dans le secteur de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire dans les filières des cultures stratégiques et l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

Le ministre a rappelé que le président de la République, qui suit de près la concrétisation de ce programme de

développement, avait décidé un programme complémentaire au profit de la wilaya de Khenchela et certaines autres wilayas souffrant de déficit en développement en vue de réduire les immenses déséquilibres avec les autres wilayas et d'améliorer les conditions de vie de la population de la wilaya et en satisfaire les besoins.

Le ministre clôturera sa visite dans la wilaya par une rencontre avec les acteurs de la société civile au siège de la wilaya pour écouter les préoccupations de ses citoyens dans les divers domaines.

Pour rappel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a entamé lundi matin une visite de travail dans la wilaya de Khenchela durant laquelle il a inspecté plusieurs projets inscrits au titre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République au profit de la wilaya.

CONSTANTINE

Ouverture du Salon national de l'industrie automobile et accessoires

La deuxième édition du Salon national de l'industrie automobile et ses accessoires "Cirta auto" s'est ouverte, lundi après-midi à Constantine, sous le thème : "Soutien, partenariat et développement industriel" avec la participation de 40 exposants. Cette manifestation économique de cinq jours, qui se tient à la salle Ahmed-Bey (Zénith) à l'initiative de la société Event pro sous l'égide du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, regroupe plusieurs constructeurs automobiles agréés en Algérie, des entreprises de fabrication de pièces de rechange, des industriels et importateurs de motocyclettes au côté de plusieurs banques et compagnies d'assurance. Le salon est une opportunité de présenter plusieurs marques de fabricants de voiture, camions et motocyclettes ainsi que de pièces de rechange, a indiqué dans une déclaration à la presse le représentant de la société organisatrice, Mounir Batraoui.

De son côté, le wali de Constantine, qui a présidé l'ouverture, a souligné que Constantine représente depuis l'Indépendance un pôle de l'industrie mécanique constitué de plusieurs usines de production de pièces de rechange, de moteurs et d'engins divers, invitant les opérateurs économiques à y installer des usines de voitures et à profiter de la disponibilité du foncier industriel et de la main-d'œuvre qualifiée.

Le premier jour du salon a connu une affluence notable de visiteurs venus de plusieurs wilayas de l'Est pour inscrire leurs demandes à la faveur des offres exceptionnelles faites à l'occasion par les agences et les avantages accordés par les compagnies d'assurance.

ORAN, PÊCHE ARTISANALE

Entrée en exploitation de deux madragues pour la pêche des thonidés

Deux madragues, installées au niveau de la côte de Kristel, à l'est d'Oran, pour la pêche des poissons migrateurs, les thonidés notamment, entreront en exploitation vers la mi-mai en cours, a indiqué, à l'APS, le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Sandid Maghni Menouar.

La commission de wilaya pour l'attribution des concessions pour l'exploitation des ressources biologiques marines à Oran avait validé, à la fin de l'année 2023, deux projets pour l'installation de madragues pour la pêche de thonidés, comme la pacorette, la bonite, le thon et la thoninika, qui entreront en exploitation incessam-

ment, a-t-il expliqué. Ces madragues seront implantées dans des zones stratégiques connues pour être des passages de poissons migrateurs chaque année à Kristel, a-t-il précisé, ajoutant que pas moins de 300 tonnes de poissons migrateurs passent, chaque année, par ces zones et échappent aux filets des pêcheurs.

L'installation de ces deux madragues promet une abondance de thonidés au cours de cette saison, qui débute au mois de mai et s'achève vers le mois de septembre, a-t-il souligné, notant qu'Oran est la première wilaya côtière qui tente cette expérience, pourtant connue depuis des millénaires.

Les concessions ont été attribuées, pour une durée de six ans renouvelables, à deux fins connaisseurs de cette technique, exercée jusque-là à petite échelle à Kristel.

Les madragues sont en mesure de générer au moins une vingtaine de postes d'emploi directs et une dizaine d'emplois indirects, a indiqué Benkouider Sahraoui, directeur d'un bureau d'études qui réalise des études de faisabilité des projets de pêche et d'aquaculture, soulignant que ce projet de pêche artisanale participe à l'approvisionnement du marché local par des produits halieutiques de bonne qualité.

RD CONGO

Plus de 18 morts suite au bombardement des camps des déplacés

«Le bilan du bombardement contre des camps de déplacés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), s'est alourdi à 18 morts», a indiqué mardi le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Selon un communiqué relayé par des médias, 18 morts ont été signalés après la chute d'au moins cinq roquettes vendredi aux environs des sites de déplacés situés à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est).

«Trente-deux déplacés ont été blessés, dont certains grièvement, en majorité des femmes et des enfants», a précisé l'OCHA, citant la division provinciale de santé du Nord-Kivu, soulignant que «les activités des humanitaires ont repris le lendemain sur le terrain à la suite d'une suspension quasi généralisée.»

Un précédent bilan faisait état d'au moins 14 morts et 35 blessés. Cependant, a ajouté l'OCHA, le risque de nouvelles explosions d'obus «n'est pas à exclure»,



avec l'un des obus tombés restant encore non explosés au sol, et l'escalade des hostilités qui ont lieu aux environs des camps de déplacés. «Plusieurs personnes déplacées dans les sites sur l'axe Goma-Sake sont ainsi exposées à des risques élevés d'insécurité et de protection», a alerté le Bureau des affaires humanitaires onusien. Vendredi, une dizaine de bombes sont

tombées sur des sites de déplacés dans les quartiers du Lac Vert, de Lushagala et de Mugunga à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est).

Le gouvernement de la RDC a imputé ces attaques aux rebelles du M23, qui se sont engagés dans des combats contre l'armée de la RDC et ont pris le contrôle des territoires de la province du Nord-Kivu.

TOGO

Le parti au pouvoir remporte largement les élections régionales

Le parti au pouvoir au Togo a largement remporté les élections régionales organisées à la fin d'avril, ont fait savoir les autorités électorales, lundi 6 mai, ce qui consolide la position du président Gnassingbé après une victoire écrasante de son parti aux législatives. L'Union pour la République (UNIR) a décroché 137 sièges sur les 179 mis en jeu lors du scrutin régional du 29 avril, selon des résultats provisoires publiés lundi par la commission électorale nationale indépendante (CENI). Les partis d'opposition ont obtenu 39 sièges, et les indépendants, trois. Selon la CENI, la participation a été de 61 %. Les résultats doivent encore être

confirmés : par la Cour constitutionnelle, pour les législatives, et par la Cour suprême, pour les régionales. Les élections régionales étaient organisées le même jour que les législatives, également remportées haut la main par l'UNIR : l'opposition, qui avait dénoncé une « mascarade électorale », n'a glané que cinq sièges de député sur 113, et l'UNIR, les 108 autres. « Ce ne sont pas des élections, c'est un hold-up électoral », a affirmé Paul Dodji Apévon, président des Forces démocratiques pour la République (FDR), dont la formation a remporté un seul siège de député. De son côté, Nathaniel Olympio, président du Parti des Togolais

(PT), a dénoncé dimanche sur X une « mascarade électorale » et appelé l'opposition à « réorienter [sa] lutte ».

« C'est l'humiliation totale » Ces allégations de fraude ont été balayées par Raymonde Kayi Lawson, députée de l'UNIR. « L'opposition ne peut que crier à la fraude, c'est de bonne guerre. C'est l'humiliation totale », a-t-elle déclaré, estimant que l'opposition s'était « écrasée comme un Boeing descendu du ciel ». « L'opposition doit prendre ses responsabilités et se rapprocher de la majorité présidentielle pour qu'on construise tous ensemble le Togo », a ajouté Mme Lawson.

Des observateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) se sont dits satisfaits du déroulement de ces élections.

Les deux scrutins ont eu lieu après une réforme éclair de la Constitution, destinée, d'après l'opposition, à maintenir le président Faure Gnassingbé au pouvoir. Ce changement a fait basculer le Togo d'un régime présidentiel à un régime parlementaire. Depuis cette réforme, le pouvoir réside entre les mains du président du conseil des ministres, qui sera le chef du parti majoritaire à l'Assemblée. Ce poste revient donc à M. Gnassingbé, président de l'UNIR. L'opposition s'attend qu'il devienne président du conseil des ministres et qu'il le reste pendant les six prochaines années, tant que l'UNIR conservera sa majorité.



INONDATIONS AU BRÉSIL Le ciel offre un répit, mais la région reste envahie par les eaux

Les pluies torrentielles qui ont dévasté le sud du Brésil ont cessé de tomber lundi, mais la région reste envahie par les eaux et l'inquiétude s'accroît pour l'approvisionnement de la population après cette catastrophe qui a fait au moins 85 morts. Une semaine après le début de pluies sans précédent, le bilan ne cesse de monter : 134 personnes sont portées disparues et 339 blessés ont été recensés, selon le dernier bilan de la Défense civile de l'Etat du Rio Grande do Sul, changé en « zone de guerre » selon son gouverneur. Plus de 150.000 personnes ont dû quitter leur domicile dans cet Etat d'environ 11 millions d'habitants, et plus de 47.000 personnes ont trouvé refuge dans des centres d'hébergement.

A Porto Alegre, la capitale régionale, dans le quartier de Floresta, Neucir Carmo surveille avec inquiétude la montée des eaux. Le niveau du fleuve Guaíba, qui traverse cette métropole moderne de 1,4 million d'habitants, s'élevait à 5,26 mètres lundi après-midi, après avoir atteint 5,30 m dimanche, largement au-dessus du record de 4,76 m datant d'inondations historiques de 1941. De nombreuses habitations sont noyées jusqu'au toit. Selon la Défense civile, 385 communes du Rio Grande do Sul ont été touchées par les intempéries et un grand nombre d'entre elles sont pratiquement coupées du monde.

Les orages ont également causé des glissements de terrain et environ 200 routes ont été coupées, rendant la tâche des secouristes encore plus difficile.

En hélicoptère ou en bateau, sauveteurs et bénévoles sont engagés dans une lutte contre la montre pour sauver des vies. Près de 14.000 militaires ont été déployés dans la région, selon le gouvernement fédéral. Ils sont également chargés de distribuer des vivres à la population, l'approvisionnement en eau et en nourriture étant largement compromis, selon les autorités.

CHINE

2 morts et 21 blessés dans une attaque au couteau dans un hôpital

Une attaque à l'arme blanche a fait deux morts et 21 blessés mardi dans un hôpital du sud-ouest de la Chine, a annoncé la police locale. Un hôpital chinois théâtre d'une attaque sanglante. D'après la police du comté de Zhenxiang, dans la province du Yunnan dans le sud-ouest de la Chine, un homme armé d'un couteau a attaqué l'hôpital Chengan faisant 2 morts et 21 blessés à 11h 37 (heure locale soit 3 h 37 heure française), précisent les forces de l'ordre locales dans communiqué publié sur le réseau social WeChat. Des images publiées par le site d'information d'Etat The Paper montrent un homme pointant un couteau vers un autre individu brandissant un bâton dans le hall d'un hôpital, ainsi que des agents de police arrivant sur les lieux. Les blessés ont été hospitalisés, précise la police locale qui a ouvert une enquête et a établi que le suspect de sexe masculin était un villageois d'une commune voisine à l'hôpital. Selon AP News, aucun mobile n'a pour le moment été donné par l'homme qui a été appréhendé par les forces de l'ordre, selon les images de la télévision de la province Guizhou.

POINT DE PASSAGE DE RAFAH PAR LES FORCES SIONISTE

L'ONU interdite d'accès

« L'ONU s'est vu interdire par l'entité sioniste l'accès au point de passage palestinien de Rafah dans la bande de Ghaza », a-t-elle indiqué hier aux médias, soulignant que l'aide ne pouvait plus y entrer, y compris le fuel.

PAR ROSA CHAOUI

« Nous n'avons actuellement aucune présence physique au point de passage de Rafah car (l'entité sioniste) nous a refusé l'accès à cette zone », qui est le principal point de passage de l'aide humanitaire, a déclaré Jens Laerke, lors d'un point de presse régulier à Genève. « On nous a dit qu'il n'y aurait pas de passage de personnel ou de marchandises dans les deux sens pour le moment... Pour combien de temps ? Je n'en sais rien. Mais telle est la situation actuelle », a-t-il ajouté. « Cela a un impact considérable » sur la population car aucune aide ne peut plus entrer. L'ONU est d'autant plus préoccupée qu'il n'y a pas de réserves importantes dans Ghaza car toute l'aide qui entrerait jusqu'à présent était immédiatement distribuée à la population. Ainsi, a-t-il dit, « il n'y a qu'une très, très courte réserve de carburant, d'environ une journée », expliquant que comme le carburant n'arrive que par Rafah, cette réserve « est pour l'ensemble » de l'opération humanitaire à Ghaza. « Il s'agit principalement de diesel, pour faire fonctionner les camions et les générateurs », a précisé M. Laerke. Si le carburant est bloqué, « ce serait une manière très efficace d'enterrer l'opération humanitaire », a ajouté le porte-parole. Une porte-parole de l'Organisation



mondiale de la santé (OMS), Margaret Harris, a pour sa part expliqué qu'il n'y a pas eu d'exception. « Hier, le point de passage a été fermé et il n'y a pas eu d'exceptions, pas de personnel entrant ou sortant, pas d'évacuations, rien. Et je crois savoir qu'il en va de même aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'entrée ni de sortie », a-t-elle dit.

Le chef de l'ONU « profondément préoccupé »

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exprimé lundi sa profonde préoccupation quant à une éventuelle offensive terrestre à grande échelle menée par l'entité sioniste dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. Dans un communiqué, M. Guterres a réitéré son appel urgent à l'entité sioniste à prendre des mesures décisives pour mettre fin aux souffrances actuelles au Moyen-Orient. « Le Secrétaire général est profondément préoccupé par les informations selon lesquelles une opération militaire

à grande échelle pourrait être imminente à Rafah », indique le communiqué, soulignant les conséquences humanitaires d'une éventuelle offensive terrestre à Rafah.

« Nous assistons déjà à des mouvements de personnes – beaucoup d'entre elles vivent dans des conditions humanitaires pénibles et sont déplacées à plusieurs reprises. Elles recherchent la sécurité qui leur a été maintes fois refusée », Notant l'importance de protéger les civils conformément au droit humanitaire international, Guterres a également réitéré « son appel pressant » pour parvenir à un cessez-le-feu afin de mettre fin aux souffrances actuelles.

Denis Francis : « rien ne justifie l'attaque imprudente contre Rafah »

Le président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Denis Francis, a indiqué, hier que « rien ne justifie l'attaque imprudente contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. » Mettant en garde l'entité sioniste contre

le lancement de toute opération militaire contre la ville de Rafah, habitée par plus d'un million de personnes déplacées, M. Francis a souligné que « le lancement d'une opération terrestre à l'est de Rafah provoquera davantage de catastrophes humanitaires. »

Borrell appelle l'UE à empêcher une attaque terrestre contre Rafah

Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne, Josep Borrell, a appelé, ce mardi à Bruxelles, l'Union européenne et la communauté internationale, « à prendre des mesures pour empêcher une attaque terrestre contre Rafah ». « Il n'y a aucun endroit sûr dans la bande de Ghaza (...) Nous sommes au bord d'une crise humanitaire majeure », a souligné M. Borrell dans une déclaration à la presse, relayée par l'agence palestinienne de presse, Wafa. M. Borrell a déploré que l'armée sioniste « poursuivait la guerre malgré notre appel à Washington pour que Netanyahu n'envahisse pas Rafah ».

R. C.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Hommage aux journalistes palestiniens

PAR : IDIR AMMOUR

Depuis le début de la guerre génocidaire contre Ghaza, les journalistes palestiniens de la bande de Ghaza continuent de payer un lourd tribut dans l'exercice de leur métier, faisant beaucoup plus de morts parmi « les professionnels des médias que n'importe quel autre conflit. En effet, on ne recense pas moins de 135 journalistes et travailleurs du secteur des médias tombés en martyrs, en plus de la destruction des sièges de plus de 80 médias », a dénoncé le Syndicat des journalistes palestiniens, par le biais de son responsable Nasser Abu Bakr qui a reçu le Prix « de la Liberté de la presse 2024 » de l'UNESCO-Guillermo Cano au nom des journalistes palestiniens qui ont couvert la guerre à Ghaza. Mis à part des journalistes de médias de l'extrême droite qui ont soutenu avec l'entité sioniste, le soutien est toujours aussi intense au profit des journalistes palestiniens au niveau mondial face à une situation qualifiée par de nombreux

observateurs de massacre épouvantable de cette corporation en Palestine. Les vrais professionnels respectant l'éthique et la déontologie et surtout la conscience professionnelle, quant à eux, ont marqué cette journée internationale de la liberté de la presse, qui coïncide avec la date du 3 mai, par plusieurs hommages rendus à la mémoire des journalistes tués, blessés, disparus ou incarcérés en Palestine à travers les quatre points cardinaux. Journalistes américains, canadiens, latinos-américains, africains, asiatiques, européens, sont tous solidaires, mettant à l'occasion l'accent sur le rôle des médias dans la mobilisation de l'opinion publique mondiale pour transmettre avec courage la réalité de ce qui se passe à Ghaza. Pour sa part, l'ambassadrice de l'Etat de Palestine au Chili, Vera Baboun, citée par l'agence palestinienne de presse, Wafa, s'est dit « fière » des courageux journalistes qui ont enduré de grandes difficultés et sont tombés en martyrs, ont été blessés et arrêtés par les forces d'occupation pour avoir dévoilé la vérité sur les agressions

brutales contre les palestiniens à Ghaza. D'ailleurs un Mémorial de la Liberté de la Presse en hommage aux médias palestiniens a été inauguré au siège de l'Ambassade de l'Etat de Palestine dans la capitale du Chili, Santiago, pour honorer les journalistes martyrs et ceux qui activent pour couvrir les agressions sionistes en cours contre la bande de Ghaza, depuis octobre dernier. Pour rappel, plusieurs organisations à travers le monde ont dénoncé ces crimes crapuleux. A juste titre, le bureau palestinien avait précédemment accusé l'occupant sioniste « de tuer délibérément des journalistes (...) pour essayer d'obscurcir la vérité et d'entraver la transmission d'informations à l'opinion publique régionale et mondiale ». De son côté, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), basé à New York, avait déclaré que l'agression menée par l'armée sioniste, depuis le 7 octobre, contre la bande de Ghaza a été « la plus dangereuse jamais connue pour les journalistes ».

I.A.

GHAZA Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34.789 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.789 martyrs et 78.204 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué, hier les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 6 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 54 martyrs et 96 blessés.

Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. I. / Agences

TOUR D'ALGÉRIE-2024

Retour du MC Alger après une longue absence

Les cyclistes du MC Alger s'apprêtent à signer leur retour au Tour d'Algérie après une longue absence, en vue de la 24e édition prévue du 11 au 24 mai, avec au programme 10 étapes sur une distance globale de 1.700 km.

La 24e édition du Tour d'Algérie-2024 a été répartie sur 10 étapes dont le coup d'envoi sera donné à Oran (Nord-Ouest) en passant respectivement par les villes de Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Ténès, Chlef, Blida, Bouira, Sétif, Constantine, Skikda, Annaba, Guelma puis Annaba (Nord-Est).

Le président du club sportif amateur (CSA) du MC Alger par intérim, Mohamed Khaldi, a estimé que le retour des cyclistes du Mouloudia au Tour d'Algérie constitue "une chose importante, un acquis, et une victoire" pour le club algérois.

Le "Doyen" des clubs algériens prend part à cette nouvelle édition du Tour d'Algérie cycliste avec 8 jeunes coureurs, avec l'objectif "d'acquérir de l'expérience et avoir une vision pour le futur", selon le responsable du MCA.

L'Algérie sera présente avec six clubs : Majd Guerrara (Ghardaïa), Amel El Maleh (Ain Témouchent), El Kantara (Biskra), le MC Alger, et Team Madar-Pro, enregistré par l'UCI comme un club continental qui peut représenter les couleurs nationales dans les différentes compétitions internationales.

Concernant la situation administrative et juridique du CSA/MCA suite à l'annulation de l'Assemblée générale électorale (AGE) qui devait se dérouler en décembre 2023, Khaldi a assuré



que "le calme est revenu à la maison du Mouloudia. L'équipe connaît une stabilité en matière de gestion, et même du côté des résultats techniques qui se sont améliorés".

"L'actuel bureau dirigeant s'attèle à mettre l'ensemble des sections sur le même pied d'égalité en matière de moyens, de préparation, finances, et même concernant les indemnités des athlètes", a enchaîné l'ancien athlète spécialiste du demi-fond.

Enfin, Mohamed Khaldi a indiqué qu'il travaille sereinement pour "assainir la composante de l'assemblée générale dans le but de préparer l'AGE dans les meilleures conditions et pouvoir régulariser la situation administrative et juridique de notre

club, à qui nous souhaitons beaucoup de succès."

Pour rappel, Khaldi, cadre au sein de la société pétrolière Sonatrach, avait pris ses fonctions le 14 janvier dernier à la tête du CSA, après le retrait de confiance à l'ancien président Messaoud Tourqui.

Mohamed Khaldi préside un bureau provisoire composé de six membres : Mohamed Belkhir (vice-président), Boualem Kab, Mohamed Benguesmia, Nacer Bouiche, Brahim Boudiaf, et Mohamed Yaden (représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports).

Dans une récente déclaration accordé à l'APS, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Alger

Yassine Siafi a affirmé que "le MCA vit depuis des années une situation anti-réglementaire en matière de gestion, du moment que les bilans moral et financier n'ont pas été présentés depuis 2020, ce qui explique que le club avait été géré sans agrément entre janvier 2020 et le 4 mai 2023, date du retrait de confiance à l'ancien président".

COUPE DE LA LIGUE

« RÉSERVE »

**La finale JS
Kabylie-ES Sétif
le 10 mai
à Rouiba**

La finale de la Coupe de la Ligue catégorie « Réserve » édition 2023-2024, opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie, se déroulera le vendredi 10 mai 2024 à 16h30 au stade Salem-Mabrouki de Rouiba, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).

La JSK s'est qualifiée pour la finale de la deuxième édition de la Coupe de la Ligue « Réserve » en dominant le CS Constantine sur le score de 3 à 1, tandis que l'ES Sétif a écarté le MC Oran (1-0).

Pour rappel, le tenant du trophée est le MC Alger, vainqueur de la première édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beida.

LIGUE 1 MOBILIS

L'USMA et la JSK se neutralisent (2-2)

L'USM Alger et la JS Kabylie ont fait match nul 2-2 (mi-temps: 2-1), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, à l'occasion de la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'USMA a ouvert le score par Belkacemi (18e) avant que les "Canaris" n'égalisent deux minutes plus tard grâce à un but contre son camp du défenseur Alilet (20e). Belkacemi a ressurgi peu avant la pause pour redonner l'avantage à son équipe et signer le doublé (42e).

En seconde période, la JSK est parvenue à égaliser sur un penalty transformé par Mammeri (73e), une réali-

sation intervenue juste après l'expulsion du défenseur central de la JSK Souyad (69e).

A l'issue de ce résultat, l'USMA rejoint le Paradou AC à la 5e place avec 36 points chacun, alors que la JSK s'empare de la 7e position avec 34 points. Les Algérois comptent trois matchs en retard à disputer.

Dans l'autre match de mise à jour de la 19e journée, disputé samedi, l'USM Khenchela s'est imposée à domicile devant le CR Belouizdad (2-1). Mené dès la reprise de la 2e période par un but de Saâdou (47e), le Chabab est revenu au score grâce à l'attaquant Meziane (64e), avant de concéder un

second but signé Sameur sur penalty (90e).

Cette défaite n'arrange pas les affaires des Belouizdadis qui restent scotchés à la 3e place avec un total de 42 points, distancés de 14 longueurs, par le leader le MC Alger (56 pts), à six journées de l'épilogue. En revanche, l'USMK réalise une bonne opération et met ainsi fin à un triste bilan de quatre revers de rang, toutes compétitions confondues.

La 25e journée du Championnat se jouera le week-end prochain et sera marquée par le déplacement du leader à Khenchela.

**HARRY POTTER
ET LA COUPE DE FEU**



20h25

TMC

Tapi dans les ténèbres, diminué mais vivant, l'ignoble Lord Voldemort prépare son retour. Le jeune Harry Potter l'a deviné et n'en mène pas large même si, à 14 ans, il a bien d'autres chats à fouetter. À commencer par sa participation très controversée au Tournoi des Trois Sorciers : une compétition internationale réservée aux grosses pointures.

**REAL MADRID / BAYERN
MUNICH**



20h10

CANAL+

Lors du match aller, les Espagnols et les Allemands se sont séparés sur un score nul 2-2, ce qui laisse cette manche retour très ouverte. Lors de la manche aller, Leroy Sané et Harry Kane pour le Bayern ont scoré, alors que du côté de la formation madrilène, c'est Vinicius Junior par deux fois qui a permis aux hommes de Carlo Ancelotti de rester dans la partie. Entre les deux clubs qui savent élever leur niveau de jeu quand les grandes échéances se présentent, le match va se jouer sur des détails, entre deux équipes qui veulent absolument atteindre la finale. Attention, risque de prolongations et de tirs au but.

**MARSEILLE ACCUEILLE LA FLAMME
OLYMPIQUE, LA GRANDE SOIRÉE
MULTISPORTS**



20h10

•2

Pour célébrer l'arrivée de la flamme olympique, France Télévisions propose une soirée exceptionnelle. Ce grand show réunit la musique et le sport : Laury Thilleman fait vivre l'événement en musique avec Soprano et Alonzo en concert sur le Vieux-Port, Laurent Luyat accueille quant à lui en plateau des sportifs et des artistes de tous horizons. Mohamed Bouhafsi, enfin, se rend au plus près du public pour faire vivre l'ambiance de cette journée historique. A l'issue du show, le ciel marseillais doit s'illuminer aux couleurs d'un feu d'artifice magistral. Une belle occasion de rassembler les Français, de créer des souvenirs inoubliables et de célébrer les valeurs fondamentales de l'olympisme.

MAMAN A DISPARU



20h10

•3

Louise et Céline, deux soeurs que la vie a éloignées, se retrouvent après la disparition inquiétante de leur mère. Seule dans les montagnes où elle habite, elle ne survivra pas longtemps. Les heures sont désormais comptées. Alors que la gendarmerie se charge d'organiser les recherches, les deux soeurs, aux caractères si opposés, sont persuadées qu'elle n'a pas disparu sans raison, et décident ensemble d'enquêter de leur côté. Leur démarche va mettre au jour des secrets de famille jusque-là bien enfouis.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

BON VOYAGE



19h55

arte

À Bordeaux, juste avant l'Armistice de 1940, un fugitif, embastillé pour les beaux yeux d'une vedette, retrouve la belle au bras d'un ministre ambitieux. Dans le chaos de la Débâcle, il épaula un savant traqué par des nazis.

LA GRANDE LIBRAIRIE



20h05

•5

Bernard Pivot, journaliste et créateur des émissions littéraires "Apostrophes" et "Bouillon de culture" est décédé le 6 mai 2024 à l'âge de 89 ans. Pour rendre hommage à ce grand amoureux des mots qui a su si bien partager sa passion des livres, Augustin Trapenard lui consacre une émission spéciale.

LA VIE SECRÈTE DES CHATS



20h10

**RMC
STORY**

Les conflits de voisinages sont courants chez les chats. Ils ont parfois du mal à se supporter. Ils peuvent aussi générer des différends chez les humains lorsqu'ils passent un peu trop de temps chez le voisin. Dans le Nord, Lola a très peur de découvrir que son chat mène une double vie tandis que chez Chloé, première dauphine Miss prestige Artois Hainaut, les chats paraissent plutôt complices. Enfin, la rubrique "chat de stars" sera consacré à Simba, le chat de Tatiana Silva, miss météo et reine de beauté.

CASTLE



20h05

**Chérie
25**

Que fait le corps du grand reporter de guerre Gordon Burns dans le four d'un restaurant italien ? Devenu alcoolique, il avait été muté à la rubrique Société, pour laquelle il enquêtait sur le milieu des pizzerias...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni La rédaction
e-mail : direction@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:00
Dohr	12:44
Asr	16:31
Maghreb	19:41
Icha	21:17

RUSSIE

POUTINE PRÊTE SERMENT

Le Président russe, Vladimir Poutine, a prêté serment, hier pour un nouveau mandat présidentiel lors d'une cérémonie d'investiture qui s'est tenue dans la capitale Moscou.

La cérémonie s'est déroulée au Kremlin et elle marque le début d'un nouveau mandat de six ans pour Poutine, qui a remporté 87,28% des suffrages lors de l'élection présidentielle organisée en mars. Dans son discours prononcé après avoir prêté serment, Poutine « a remercié les citoyens et les troupes russes qui se battent pour le pays », affirmant que « les intérêts et la sécurité de son peuple demeureront au-dessus de tout ».

« Les Russes détermineront eux-mêmes le sort de la Russie. Notre peuple est uni et il va surmonter tous les obstacles. J'y vois une profonde compréhension de nos objectifs historiques communs, une détermination à défendre résolument notre choix, nos valeurs, la liberté et les intérêts nationaux de la Russie », lance le Président russe, disposée à renforcer



les relations avec « tous les pays qui considèrent la Russie comme un partenaire fiable et honnête », qu'il a qualifiés de « majorité mondiale ».

« Nous ne refusons pas le dialogue avec les Etats occidentaux. Le choix leur appartient : entendent-ils continuer à essayer de freiner le développement de la Russie, poursuivre la poli-

tique d'agression et la pression continue sur notre pays depuis des années, ou chercher une voie vers la coopération et la paix », a-t-il souligné, tout en affichant sa volonté à travailler avec les partenaires de son pays pour former un ordre mondial multipolaire et un « système de sécurité égal et indivisible. »

13^e CONCOURS NATIONAL DES JEUNES ARCHITECTES

SAFIA MOKRANI REMPORTE LE PREMIER PRIX

Le Premier prix de la 13^e édition du Concours national des jeunes architectes, organisé par le magazine spécialisé "Vie de Villes" et accompagné par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a été attribué à la jeune architecte Safia Mokrani de Tizi Ouzou. La cérémonie de remise de ce prix s'est déroulée à la salle Ali-Maâchi du Palais des expositions (Pins maritimes) de la Safex, en marge de la 26^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), qui se tient du 5 au 9 mai. La jeune architecte a remporté ce prix parmi huit projets finalistes qui étaient en lice pour ce concours national dont la thématique portait sur « Repenser les espaces communs dans les cités d'habitat. » Le deuxième prix de cette compétition a été attribué au jeune architecte Youcef Fares Belhadid d'Alger, tandis que le troisième prix a été remis à Nadir Madjoudj de Boumerdès. Ces trois lauréats ont reçu des chèques de 400.000 DA pour le premier et une « Charrette d'Or », de 200.000 DA et une médaille d'argent pour le deuxième, et 100.000

DA et une médaille de bronze pour le troisième. Cette compétition, accompagnée et sponsorisée par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et les entreprises algériennes Aymen Promotion, Sika Algérie et la société «Algal +», a permis aux architectes participants de proposer des solutions innovantes et durables pour transformer des espaces extérieurs et des terrasses d'immeubles dans la grande cité urbaine Ali Mandjeli de la wilaya de Constantine. Les trois lauréats ont pris en considération, selon les membres du jury, les problématiques de l'économie de l'eau, la valorisation de la végétation et la promotion des énergies renouvelables, ainsi que les aspects et les spécificités de la société algérienne (traditions, la convivialité et les événements telles que les fêtes de mariages). Dans le cadre de leurs projets, ces candidats finalistes ont proposé des idées d'aménagements extérieurs des cours et artères de manière à créer des opportunités d'échanges, de rencontres et des espaces pour les enfants et les femmes, en intégrant des dimensions

écologiques, esthétiques et sociétales. Intervenant à cette occasion, Akli Amrouche, architecte urbaniste, directeur de la revue «Vie de Villes», a affirmé que les trois finalistes de cette 13^e édition ont été choisis parmi les 438 candidats qui étaient inscrits au départ à ce concours national. M. Amrouche a également souligné que ce concours national d'architecture tend à devenir «une véritable tradition permettant aux jeunes participants de s'engager dans la réflexion et l'édification d'un nouveau type d'habitat qui est le reflet de la culture et de la civilisation algérienne.»

Dans ce sillage, il a fait observer que l'ensemble des projets d'aménagements proposés par les candidats, qui ont eu recours aux nouvelles technologies de conception et matériaux innovants, sont réalisables et peuvent être soutenus par les maîtres d'ouvrages, tout en motionnant que le jury qui a veillé à la sélection de ces trois finalistes est composé de professionnels et des architectes seniors ayant accumulé une longue expérience dans ce domaine.

SIDI M'HAMMED Des voleurs de cadres métalliques décoratifs interpellés

Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, de la préservation des biens de la communauté, les services de la police judiciaire de la circonscription administrative de Sidi M'Hammed ont réussi à interpellier, dans le courant de la semaine écoulée, deux suspects, âgés de 29 et 40 ans, impliqués dans une affaire criminelle de vol des cadres métalliques ceinturant, décorant et protégeant les arbres plantés au niveau de la voie publique de cette circonscription administrative. C'est ce qu'annonce ce mardi un communiqué de la DGSN. Ce sont des enregistrements vidéos des caméras de surveillance installés sur la voie publique qui ont capté ces suspects en train d'enlever des cadres métalliques protégeant et décorant les arbres plantés au niveau de l'avenue Mohamed Belouizdad, avant de les mettre dans une voiture et de s'enfuir avec. L'enquête criminelle enclenchée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent a permis de découvrir que cette bande criminelle agit de la même manière au niveau de toute la wilaya d'Alger et de ses environs. Les perquisitions opérées ont permis de récupérer ces produits volés avant de déférer les deux suspects devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, vols et détérioration de mobilier urbain.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 morts et 165 blessés en 24 heures

Trois personnes ont trouvé la mort et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures, indique un bilan rendu public hier par la Protection civile.

Par ailleurs, les équipes de la Protection civile de la wilaya El-Bayadh sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à (3) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile familial dans la commune et daïra d'El-Bayadh.

«Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de (3) incendies urbains et divers à Alger, Blida et El-Taref, et aucune victime n'est à déplorer», précise la même source

11 blessés dans un accident de bus à Adrar

Onze personnes ont été blessées ce mardi dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya d'Adrar. Selon la Protection Civile, l'accident a été enregistré peu avant 13h au niveau de la commune de Sebaa et a impliqué un bus de transport de voyageurs et un camion.